



AEF Dépêche n°530573 - Paris, le 08/02/2016 07:30:00
- RSE et Gouvernance -

Compte : remi.bazillier (126460) - 193.55.102.233 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Les entreprises "responsables" ne vont pas forcément dans les pays mieux-disant en environnement

Par Sabrina Dourlens



Rémi Bazillier, maître de conférences en économie à l'université d'Orléans

DR

Une entreprise performante en environnement investit dans les pays où les normes environnementales sont de bonne qualité : une hypothèse logique mais pas forcément avérée, selon une nouvelle étude (1). En tant que co-auteur, Rémi Bazillier, maître de conférences en économie à l'université d'Orléans, a étudié l'influence de la RSE et des réglementations environnementales nationales sur les choix de localisation des filiales des 600 plus grandes entreprises européennes. Lors d'un entretien avec AEF, fin janvier 2016, il explique la méthodologie et les résultats de cette étude, réalisée notamment grâce à des données fournies par Vigeo et l'indice de

performance environnementale de Yale.

AEF : Quelle a été votre méthodologie pour réaliser l'étude ?

Rémi Bazillier : Nous avons essayé de comprendre comment les entreprises qui se disent responsables se comportent en termes de localisation et quelle influence ont la RSE et les réglementations environnementales nationales. Pour cette étude, nous avons analysé 600 des plus grandes entreprises européennes, grâce à un partenariat avec Vigeo qui nous fournit des données.

Nous n'avons pris en compte que la localisation des filiales des entreprises et non de leurs sous-traitants. Nous pensons que nos résultats seraient encore plus accentués si nous pouvions prendre en compte les sous-traitants. Nous avons le souhait d'étudier cet aspect, fondamental pour certaines filières, comme celle du textile, mais pour l'instant il s'agit d'une boîte noire, nous manquons de données. Repérer les filiales n'est déjà pas une tâche si facile.

AEF : Quels sont les principaux constats ?

Rémi Bazillier : Première hypothèse, la plus logique : une entreprise "responsable" investit dans les pays où les normes sont de bonne qualité, le choix de la localisation fait partie de sa stratégie RSE. Deuxième hypothèse : au contraire, elle investit dans des pays aux normes faibles car la RSE compense le manque de législation. C'est la deuxième qui se vérifie dans l'étude. Les entreprises responsables ont relativement moins tendance que les autres à se localiser dans des pays dotés de bonnes normes environnementales.

Nous avons regardé deux types de normes : les normes *de facto* grâce aux résultats d'un indicateur de performances environnementales des pays, l'EPI de l'université de Yale [dont les résultats 2015-2016 viennent de sortir, lire sur AEF], et les indicateurs *de jure*, c'est-à-dire les engagements formels des États. On peut dire que cette deuxième a un effet non significatif sur la localisation des entreprises. Quant à l'EPI, il se penche sur la différence entre les politiques environnementales des pays et leurs performances. Ainsi les mieux classés ne sont pas forcément ceux qui polluent le moins mais ceux qui ont une politique forte et efficace.

AEF : Y a-t-il une stratégie des entreprises derrière ces résultats ?

Rémi Bazillier : On peut voir nos résultats de manière positive ou négative. La façon négative est d'y voir un comportement stratégique de certaines entreprises qui profitent des faibles contraintes environnementales à moindres coûts, tout en se couvrant avec le niveau d'engagement des États. C'est idéal pour les entreprises : l'engagement des États est une information plus facile à diffuser aux consommateurs et aux analystes, il n'est pas trop respecté et les contraintes restent faibles.

Autre comportement identifié dans notre étude : les entreprises bien notées au niveau extrafinancier depuis 5 ans au moins sont relativement plus localisées dans les pays où l'on retrouve le moins de contraintes et d'engagements car leur processus rodé ayant déjà convaincu les consommateurs le leur permet. Celles qui sont parties d'un niveau faible et sont dans une logique d'amélioration ont tendance à faire l'inverse et aller relativement plus dans les pays vertueux. C'est un moyen pour elles d'envoyer un message de crédibilité aux consommateurs, montrant qu'elles font des efforts. Ce qui reflète encore une fois des stratégies dans les deux cas, soit basées sur la crédibilité des performances passées soit sur celle des engagements des États.

AEF : Pourriez-vous envisager de mener la même étude dans le domaine social ?

Rémi Bazillier : Pour cette étude, nous nous sommes concentrés sur les aspects environnementaux, plus facilement quantifiables que les aspects sociaux, grâce à l'indicateur EPI, dont il n'existe pas l'équivalent en social. Nous avons tout de même fait une petite analyse préliminaire de la localisation des entreprises par rapport à la ratification des États de conventions de l'OIT. Nous avons alors constaté la tendance inverse. Les entreprises avec de bonnes performances sociales et droits de l'homme vont relativement plus dans des pays ayant ratifié les conventions de l'OIT. Sans doute car dans ce domaine les pays les moins disant sont mieux connus du public qu'en environnement. Ce résultat doit toutefois être confirmé par une étude scientifique plus rigoureuse.

(1) Bazillier, R., Hatte, S. and J. Vauday (2014), "La RSE influence-t-elle le choix de localisation des firmes multinationales ? Le cas de l'environnement", *Revue d'Economie Industrielle*, 148 (4) 383-409. Bazillier, R., Hatte, S. and J. Vauday (2015), "Is Reputation At Stake When Environmentally Responsible Multinationals Invest Abroad? An Empirical Investigation", mimeo.